

Le président de la fédération des parents d'élèves d'Oran l'a souligné

## “Nous sommes contre cette pratique”



Les  
cours  
de  
soutie  
n, une  
pratiq  
ue  
banali  
sée.  
©Zeh  
ani/Ar  
chives  
Libert  
é

**Le recours aux cours particuliers reflète le manque de confiance des parents d'élèves dans l'école algérienne dont le niveau ne cesse de périlcliter.**

Chaque année, c'est le même rituel des cours particuliers qui revient, surtout pour les élèves des classes d'examen. L'objectif avancé par les parents d'élèves est d'améliorer les compétences de leurs enfants, notamment pour les matières essentielles comme les maths/physiques, biologie, philosophie et les langues en fonction de chaque filière.

Cependant, des dépassements sont enregistrés où des enfants scolarisés payent rubis sur l'ongle des cours particuliers dans des espaces inappropriés et insalubres à Oran. “Des cours de soutien dans un garage, c'est inacceptable ! Certains parents sont contraints et acceptent. Leur souci majeur est la réussite de leur enfant à l'examen”, confie un père de famille. Face à la cacophonie, la fédération des parents d'élèves s'oppose à cette pratique illégale. “La fédération des associations des parents d'élèves s'oppose fermement à cette pratique purement commerciale. Elle affecte l'égalité des chances. C'est à l'intérieur de l'établissement que des cours de soutien doivent être assurés gratuitement”, martèle le président de la fédération des parents d'élèves de la wilaya d'Oran. De leur côté, des établissements scolaires permettent aux enseignants d'utiliser les salles de cours le mardi après-midi et le samedi matin. “Le but est de mettre les enfants scolarisés dans un espace convenable avec sécurité et tranquillité. Tant que l'intérêt de l'élève prime, je mets gratuitement une salle de cours à la disposition de l'enseignant en contrepartie d'un engagement bien défini. Question argent ? C'est entre l'enseignant et l'élève, l'établissement n'est pas au courant”, déclare un proviseur de lycée, en présence

de parents d'élèves prêts à assurer du bénévolat les jours des cours de soutien. Quant à la somme moyenne déboursée, "à partir de 2 000 DA. D'autres facturent par heure assurée", souligne un parent d'élève sollicité. "Des cours particuliers payants à l'intérieur des établissements sont interdits. Que chacun assume ses responsabilités", précise le président de la fédération des parents d'élèves.

Quant à la question : faut-il dispenser des cours particuliers à tout le monde ? Les avis sont partagés. Toutefois, il faut signaler que des abus sont régulièrement constatés et des problèmes difficiles à gérer. "L'enseignant est responsable. L'absence d'un enfant au cours doit être signalée et les parents informés. Personnellement, je veille au grain bien que le mardi après-midi et le samedi matin je ne travaille pas, mais je viens au lycée", affirme un proviseur. Que dire des cours dispensés dans des garages ? "D'abord, il faut éradiquer ce marché informel dans des espaces inadaptés. Ensuite, les parents doivent être vigilants où mettre leurs enfants", souligne un professeur de langue. Entre les uns et les autres, les avis s'opposent, les parents, eux, n'ont qu'un seul souhait : la réussite de leur enfant scolarisé.

**NOUREDDINE BENABBOU**